



Résiliation de contrat de vente immobilière

Par **marie**, le **11/09/2008** à **23:21**

Bonjour,

Pour vendre mon appartement, j'ai signé le 27 aout 2008 un mandat de vente sans exclusivité avec une agence immobilière.

A ce jour je ne désire plus le vendre, j'aimerais savoir s'il est possible de résilier le contrat par lettre recommandée, et de plus l'agence est elle en droit de me demander des frais, (d'après ce que j'ai compris dans le contrat le montant de la commission). Juridiquement que puis je faire si c'est le cas!!!

merci de me répondre